



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

Institut d'études de la citoyenneté

L'INTÉGRATION PAR LES PRATIQUES CITOYENNES

Projet : *Participation politique non-conventionnelle
des résidents étrangers*

Présentation du rapport

.....

Auteurs

Matteo Gianni (responsable du projet) et Victor Sanchez-Mazas, avec la collaboration de Sarah Fiorelli

Mandant

Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève

Période

1er février 2017 - 31 janvier 2018



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Cadre du projet

Le canton de Genève connaît le taux de résidents étrangers¹ le plus élevé de Suisse (41%). Depuis 2005, le canton a octroyé les droits de vote, d'initiative et de référendum au niveau communal aux étrangers résidant en Suisse depuis au moins 8 ans. Cependant, les bénéficiaires de ce droit votent significativement moins que les citoyens suisses lors des scrutins municipaux. Par ailleurs, les étrangers résidant en Suisse depuis moins de 8 ans ne disposent d'aucunes opportunités de participer politiquement.

Le Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève (BIE) s'est donc donné pour but, pour améliorer le vivre-ensemble, de favoriser la participation politique des résidents étrangers du canton de Genève.

Plus particulièrement, dans le cadre du Programme d'intégration cantonal 2018-2021 (PIC II), l'objectif suivant est spécifié: *Favoriser l'émergence de formes non-conventionnelles de participation politique en faveur des résidents étrangers.*

Afin de réaliser cet objectif, le BIE a mis en place et supervisé un groupe de recherche-action issu de l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève (InCite). Ce projet, qui a démarré le 1er février 2017 pour une durée d'une année, a eu pour tâche de proposer un concept de projet novateur concernant les formes non-conventionnelles de participation politique des résidents étrangers. Dans le cadre du PIC II, cette première phase sera suivie d'une phase de préparation à la mise en œuvre ainsi que d'une phase de mise en œuvre à proprement parler.

A ce sujet, le BIE a souhaité que la Ville de Vernier fasse office de commune suburbaine pilote avant de capitaliser sur cette expérience pour tenter de la multiplier dans d'autres communes du canton.

Ce projet s'appuie sur une collaboration soutenue entre l'InCite (UNIGE), le BIE, l'Université populaire albanaise (UPA) et la Ville de Vernier qui ont participé à son comité de pilotage.

Objectifs du projet

1. Justifier l'intégration comme objectif de la participation politique non-conventionnelle; présenter et articuler théoriquement une conception légitime, d'un point de vue démocratique, de l'intégration des résidents étrangers et de son rôle pour le renforcement de la cohésion sociale.
2. Exposer les principaux dispositifs de participation politique non conventionnelle présents dans la littérature scientifique et/ou ayant été testés dans des cas relativement similaires à notre cas d'étude.
3. Décrire le contexte de la Ville de Vernier et en particulier les dispositifs existants de participation politique; proposer une séquence de participation politique applicable à Vernier favorisant l'intégration des résidents étrangers.

¹ Par souci de lisibilité, l'emploi du masculin comprend les femmes et les hommes.

Public cible

Les résidents étrangers de la commune de Vernier constituent le public cible. Bien que les résidents étrangers *sans aucun droit politique* soient particulièrement centraux à la réflexion, elle ne se restreint cependant pas à cette population. En effet, les mesures proposées constituent également de nouvelles opportunités de participation pour ceux qui bénéficient déjà de droits politiques, qu'ils soient étrangers ou nationaux.

Etant donné que ces mesures ont comme objectif de favoriser l'intégration des résidents étrangers *par* la participation politique avec les résidents nationaux, ces derniers sont considérés comme faisant partie intégrante du processus d'intégration. Essentiellement, il faut permettre d'accomplir une trajectoire d'intégration à des individus plutôt qu'à des groupes nationaux, ethniques ou religieux. Néanmoins, qu'ils soient informels ou structurés en association, ces groupes sont des vecteurs nécessaires pour favoriser la participation politique de leurs membres.

Par ailleurs, les propositions de ce rapport portent une attention particulière aux groupes socioéconomiquement et politiquement marginalisés composés principalement de résidents étrangers.

Résumé du rapport

Partant de l'objectif général de proposer des modalités de participation politique non-conventionnelles favorisant l'intégration des résidents étrangers au niveau local, ce rapport aboutit à des suggestions de mise en œuvre institutionnelle qui sont à la fois *légitimes*, *cohérentes* et directement *applicables*.

En considérant l'intégration comme un processus continu impliquant tous les membres de la collectivité, ce rapport postule que la participation politique est un vecteur d'intégration *dans la société et de la société dans son ensemble*. Ce rapport suggère donc que la participation politique *non-conventionnelle* (donc ne nécessitant pas de droits politiques formels) comporte un important potentiel d'intégration. Ainsi, il redéfinit le concept de citoyenneté comme une *pratique* de participation à la collectivité plutôt qu'un *statut* dont dépendent les droits politiques.

En s'appuyant autant sur une réflexion de philosophie politique que sur des travaux scientifiques empiriques, ce rapport avance deux thèses. Premièrement, il est nécessaire du point de vue de l'inclusion démocratique d'octroyer aux résidents étrangers des opportunités de participation politique. Deuxièmement, certaines opportunités *non-conventionnelles* de participation politique permettent le développement de la cohésion sociale de la collectivité dans son ensemble et constituent des incitations à l'utilisation des droits politiques.

Considérant que les dispositifs de participation politique sont justifiés et efficaces lorsqu'ils sont connectés entre eux de façon cohérente, ce rapport suggère qu'une *séquence d'actions* doit articuler différents dispositifs. La raison étant que chacun d'eux, tout comme chacune de leurs modalités, contribuent de façons différentes à la réalisation de l'objectif général qu'est l'intégration *de la société*.

A partir des différents dispositifs de participation politique existant dans la littérature ou testés à travers le monde, ce rapport développe une séquence d'actions centrée sur le dispositif d'un *forum délibératif*, pour lequel des *mesures associées sont nécessaires ou utiles à son fonctionnement*.

Ces suggestions ayant vocation à être mises en œuvre par la Ville de Vernier, les différentes modalités de ces mesures sont détaillées et justifiées, en les adaptant aux possibilités offertes par le contexte verniolan.

Propositions concrètes

La séquence proposée dans ce rapport vise à accroître à *la fois* l'inclusion démocratique et la reconnaissance des résidents étrangers. Ces deux objectifs étant parfois difficilement conciliables, ce rapport suggère qu'un approfondissement démocratique *général* au niveau local représente le meilleur moyen de favoriser l'intégration et la cohésion sociale de la société, et que la participation des résidents nationaux sur un pied d'égalité avec les résidents étrangers est une nécessité à cette fin.

D'une part, car cette égale inclusion de tous envoie un signal fort de la volonté des autorités publiques d'enclencher un dynamique d'intégration de toutes les composantes de la collectivité.

D'autre part, car cette inclusion permet le développement et l'approfondissement d'une reconnaissance mutuelle entre tous les résidents. Un *forum délibératif*, entendu comme un espace de discussion où s'expriment pacifiquement les désaccords entre des participants représentatifs de la collectivité en vue de développer des points de convergence, permet de concilier ces deux objectifs, et est de ce fait le centre de la séquence d'action proposée dans ce rapport.

Par ailleurs, les différents moments d'interaction tout au long de la séquence sont certes nécessaires au fonctionnement de celle-ci, en vue d'un impact sur la prise de décision. Mais ces moments sont aussi, et peut être surtout, des occasions de construire un sens du « nous », un sentiment d'appartenance à l'environnement immédiat, et une estime de soi et des autres dans leur singularité.

Sans aucun doute, la reconnaissance de l'altérité et la construction du commun ne sont jamais choses aisées; des divergences profondes voire des conflits ouverts risquent parfois d'émerger. Néanmoins, loin de l'idéalisme d'un processus d'intégration paisible et linéaire, ce rapport avance que cette conflictualité y est inéluctable. Il ne s'agit pas de la passer sous silence ou de tenter de l'éviter, mais plutôt de canaliser son expression par des procédures adéquates, légitimes et finalisées à des fins constructives. Par conséquent, ce rapport propose un *forum délibératif* comme lieu où ces conflits potentiels émergeraient sous forme de désaccords, qui pourraient être rendus raisonnables par l'échange d'arguments, voire même transformés en consensus.

Cependant, s'il n'est pas connecté aux résidents pour lesquels il siège, un forum n'est qu'une institution exclusive de plus. Ainsi, nous avons conçu cette connexion par un processus de constitution de ce forum, ouvert à tous les résidents. En chargeant les résidents de décider entre eux des questions dont ils veulent se saisir dans un forum, ils sont responsabilisés et incités à suivre les

travaux de ce forum. En permettant à chaque résident de participer, ils reçoivent le message qu'ils sont tous responsables des affaires publiques de la commune et compétents pour participer à leur gestion. Il ne s'agit pas de faire en sorte que tous participent; il est tout à fait acceptable, même d'un point de vue démocratique, que des individus fassent le choix de ne pas participer. En revanche, il est nécessaire que cette non-participation soit un choix, et non un manque d'opportunités formelles ou le résultat d'entraves informelles découlant du manque de ressources sociales, culturelles ou linguistiques. Ainsi, nous avons conçu une séquence de participation politique complète, dont les modalités internes visent à réduire au maximum ces entraves et qui s'appuie sur des dispositifs annexes pour en faciliter le fonctionnement et l'efficacité.

Bien que cruciaux pour la réalisation de la séquence, ces dispositifs ont une valeur en soi indépendante de celle-ci. D'abord, les différentes formations envisagées offrent des compétences cruciales pour la participation politique, et plus généralement pour la vie en société. Ensuite, les différents canaux d'informations garantissent de faire du forum une opportunité concrète et accessible, et ce pour toutes les composantes de la société, notamment les plus marginalisées. De plus, ces informations peuvent contenir des incitations à participer très efficaces (notamment des *nudges*). En outre, d'autres incitations sont suggérées dans ce rapport telles que la mise en place d'un concours du meilleur «projet citoyen», désigné par les résidents eux-mêmes.

Par ailleurs, outre son énorme potentiel en termes d'incitations, la technologie numérique peut fortement appuyer la séquence proposée, notamment en rendant le processus continu et plus interactif. Finalement, l'ensemble de la séquence pourrait bénéficier de la mise en place d'une carte municipale donnant accès à certains services municipaux, véritable vecteur de reconnaissance et de sentiment d'appartenance au niveau local.

Remarques conclusives

La pertinence et la cohérence des propositions ci-dessus sont le fruit d'un processus de travail innovant, et de ce fait, particulièrement constructif pour mener à bien un projet de sa conceptualisation à sa réalisation. La mise en commun de ressources académiques, associatives et administratives (cantonales et communales) a permis de concilier l'apport théorique et les réalités du terrain, tant du point de vue des autorités que de celui de la société civile. Un partenariat de ce type permet d'aboutir à des résultats concrets, théoriquement cohérents et justifiés, et directement applicables par les autorités publiques avec le concours du monde associatif.

Les propositions de ce rapport s'insèrent donc parfaitement dans le contexte de la Ville de Vernier, en continuité avec sa démarche d'innovation sociale et en complémentarité avec le mécanisme des contrats de quartier. Ainsi, leur mise en œuvre entend contribuer au développement de la cohésion sociale de la Ville de Vernier en particulier et du Canton de Genève dans son ensemble.

Contact

Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève

Laurent Tischler, Chargé de projets

laurent.tischler@etat.ge.ch



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

